

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 juin 2018

TRANSFERT COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT - (N° 882)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL6

présenté par
Mme Chalas, rapporteure

TITRE

Au titre de la proposition, supprimer les mots :

« et aux communautés d'agglomération ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La modification du titre de la proposition de loi permet de rétablir l'intitulé initial tel qu'adopté par en première lecture par l'Assemblée nationale.